

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante et onzième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 19 septembre 2005 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2300.

Procès-verbal de la deux cent soixante et onzième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 19 septembre 2005 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLEYAERT, Élodie Membre étudiant	X	
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique		X
GIROUX, Jean-Pierre Membre socio-économique		X
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
 <u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
 <u>INVITÉ :</u>		
BOUDREAU, Claude Directeur Communications et recrutement		X
 <u>SECRÉTAIRE :</u>		
BONDU, Micheline Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18 h 45.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-dixième réunion (29.08.05)
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Rapport découlant de l'application de la Loi 395 : *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*
- 4.- Engagement d'une secrétaire de direction au Secrétariat général - organismes statutaires
- 5.- Prochaine assemblée (3 octobre 2005)
- 6.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-dixième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-dixième réunion, sous réserve des modifications apportées en séance.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-dixième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Rapport découlant de l'application de la Loi 395 : Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources dépose pour approbation le rapport découlant de l'application de la Loi 395 : *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

Ledit rapport comprend un rapport de performance et les perspectives de développement ainsi que l'état des traitements au 31 mai 2005.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Élodie Bleyaert, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 271-CX-1192

concernant le rapport découlant de l'application de la Loi 395 : *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, laquelle est jointe en appendice.

4.- **Engagement d'une secrétaire de direction au Secrétariat général - organismes statutaires**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire de direction au Secrétariat général, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Denise Beaudin Arsenault à titre de secrétaire de direction au Secrétariat général.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 271-CX-1193 concernant l'engagement d'une secrétaire de direction (**Denise Beaudin Arsenault**) au Secrétariat général, laquelle est jointe en appendice.

5.- **Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 3 octobre 2005 à 12 h 15, si besoin il y a.

6.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 heures.

Le président d'assemblée

Le secrétaire